



PROGRAMME DE FORMATION

LA BONNE FORMATION

I. CENTRE DE FORMATION

Raison sociale : La bonne formation

Adresse : 29 rue Jules Guesde

Code postal : 92300

Localité : Levallois-Perret

Téléphone : 01.47.37.07.22

Email : contact@lbonneformation.fr

Numéro SIRET : 89460918900028

Nom de la personne à contacter : AMAOUZ Léa

Organisme public : ou Organisme privé :

II. ACTION DE FORMATION

Intitulé : FORMATION CHAUFFEUR DE TAXI PARISIEN

Description, détail, public visé, pré requis :

Il s'agit d'une formation accessible à tous les adultes possédant le permis de conduire, personnes sans emploi à la recherche d'un emploi, personnes voulant se réorienter professionnellement..

Cette formation exige un permis de conduire non probatoire (minimum 3 ans de permis, ou 2 ans de permis pour les permis en conduite accompagné), lecture et écriture courante de la langue Française et connaissance des bases en mathématique (compter, additionner, soustraire).

Avant chaque inscription, un entretien est établi afin de présenter la formation.

Formateurs :

- AMAOUZ Léa
- GUERROUDJ Billel

Document actualisé le 10/05/2022



Objectifs de la formation :

L'accès à la profession de conducteur de taxi est subordonné à la réussite d'un examen, comprenant des épreuves théoriques d'admissibilité et une épreuve pratique d'admission. Cet examen vise à évaluer le respect de la condition d'aptitude professionnelle requise, mentionnée à l'article L. 3120-2-1 du code des transports, qui consiste à être en capacité d'assurer dans des conditions de confort et de sécurité le transport de passagers, dans le respect des règles applicables à sa profession et à être en capacité d'informer de manière claire les passagers sur la facturation des courses. Il est organisé par les chambres de métiers et de l'artisanat

Durée :

Module de **70** heures réparties sur 4 semaines.

Délais d'accès :

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation attendue 48H minimum pour le début de la formation le temps de faire toutes les démarches administratives et le temps de rétractation.

Si vous effectuez un financement personnel de votre formation, celle-ci pourra débuter immédiatement après la signature du contrat. En revanche, si votre formation est financée par le CPF ou le Pôle Emploi, un délai de 14 jours de traitement sera à observer avant l'entrée en formation.

Tarif :

A partir de 1090,00 euros

Méthode pédagogique :

La formation repose sur une méthode de pédagogie active, alternant exposés théoriques et exercices pratiques. Elle s'appuie sur un ensemble de moyens pédagogiques

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.

Document actualisé le 10/05/2022



Outils pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant en format papier à la fin de la formation

III Modalités de suivi et d'évaluation :

Nous avons la possibilité de constater directement en cours les difficultés des stagiaires avec la correction des exercices fait en classe, lors du ramassage des copies, lors des examens blancs.

Entretien régulier avec les stagiaires sur leur ressenti à la formation et leurs difficultés.

Contrôle des connaissances :

Chaque stagiaire devra effectuer un test de connaissance sous la forme d'un questionnaire QCM écrit reprenant les principaux points de la formation.

Contrôle des prérequis avant formation :

Aucune connaissance n'est pré-requise pour cette formation. Pour autant, dans le cadre de notre politique de certification Qualiopi, chaque stagiaire devra effectuer un test QCM avant le début de la formation afin d'identifier les forces et faiblesses de l'apprenant sur les différents sujets portant sur la formation.

Document actualisé le 10/05/2022



Handicap

En cas de situation de handicap, veuillez nous consulter pour étudier ensemble la faisabilité et l'adaptation de l'action de formation

PROGRAMME/CONTENU DE LA FORMATION

Français

- Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports ;
- Accueillir la clientèle ;
- Comprendre les demandes des clients ;
- Interroger les clients sur leur confort ;

Sécurité routière

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...)
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue ;
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement ;
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules ;
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...)

Anglais

- Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
- Accueillir la clientèle ;
- Comprendre les demandes simples des clients ;
- Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle ;
- Tenir une conversation très simple durant le transport ;
- Prendre congé des clients.

Gestion

Document actualisé le 10/05/2022



- Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité :
- Connaître les obligations et documents comptables ;
- Connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables ;
- Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité ;
- Connaître les principes de l'amortissement.
- Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, SARL, SASU, SCOP...);
- Connaître les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...).
- Connaître les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales.
- Connaître les différentes formalités déclaratives.
- Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat.
- Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...).
- Savoir établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation ;
- Savoir calculer le coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme) ;
- Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente.

T3P (Transport public particulier de personne) :

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues ;
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers ;
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules ;
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue ;
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels ;
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes ;
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré ;
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives
- Savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule ;
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours ;
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite ;
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande

Document actualisé le 10/05/2022



Frais annexes à prévoir en supplément :

- 221€ par CB pour les frais d'examen à régler auprès de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de l'Ile-de-France (CRMA IDF)
- 60€ pour la formation PSC1 (brevet de secourisme)
- 30€ pour le manuel B26
- 35€ pour la visite médicale à passer auprès d'un médecin agréé par la préfecture de votre lieu de domicile

Mail de contact : contact@lbonneformation.fr

Document actualisé le 10/05/2022